



DECLARATION SUR L'HONNEUR DE L'EXPEDITEUR

Liste des articles prohibés par la convention de Washington :

- Ivoire ;
- Œuf d'autruche ;
- Carapace de tortue ;
- Coraux ;
- Coquillages ;
- Animaux empaillés ;
- Peaux animales.

Ou toutes autres espèces réglementées par la convention de Washington.

Liste des marchandises interdites car dangereuses et/ou illicites :

- Drogues et stupéfiants ;
- Contrefaçons ;
- Munitions ;
- Cigarettes ;
- Les articles explosifs tels que munitions, pétards, feux d'artifice, signaux de détresse...
- Les gaz comprimés (réchauds, recharges, pulvérisateurs aérosols...) ;
- Les matières inflammables (allumettes, briquets, solvants, peintures, vernis, essence ...
- Les produits corrosifs, oxydants (acides, batterie, soude ou potasse, mercure, engrais ...
- Les produits toxiques (pesticides...) ;
- Les matières radioactives ;
- Les produits ménagers (eau de javel, poudres à blanchir, peintures, aérosols...) ;
- Les batteries Lithium-Ion, cartouches d'imprimante ;
- Bouteilles de gaz ;
- Bouteilles de plongée (pleines ou vides).

Liste des marchandises réglementées :

- Les médicaments sont acceptés sous réserve d'acceptation de la compagnie aérienne qui décidera d'un éventuel reconditionnement adéquat, à la charge du client ;
- Les achats de matériel neuf : merci de vous rapprocher de nos services pour connaître la procédure et les documents à fournir ;
- Armes, sabres et couteaux : sous réserve de fournir les documents permettant l'exportation ainsi que l'importation ;
- Vins et alcools : sous réserve de vérifier les quantités autorisées et les conditions d'importation. Nous déconseillons le transport du vin pour des raisons de différences thermiques et de conservation.

J'ai bien été informé et atteste sur l'honneur que mes effets personnels ne contiennent aucun des articles prohibés cités ci-dessus et que je m'engage à fournir les documents nécessaires pour les marchandises réglementées.

Nom du client : Numéro de dossier

Fait à, le.....

Signature :